

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation  
**30 juin 2022**

Objet de la délibération

PROJET PEG  
(Projet Educatif Global)

CM 2022//07-D07

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 19/07/2022

Envoyé en préfecture le 19/07/2022  
Reçu en préfecture le 19/07/2022  
Affiché le 19/07/2022  
ID : 059-215901281-20220706-CM202207D07-DE

**Extrait du Procès-Verbal**  
**Des délibérations du**  
**Commune de Capinghem**

Séance du 6 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux le 6 juillet, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

**Présents :** C MATHON, MC FICHELLE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, M. WALICKI, G. TRAPASSO, V. DUCOURAU, S. DUMORTIER, G. OUDAERT, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, M. BILLOIR

**Absents excusés avec pouvoir :** TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELLE, P. MOUCHON >pouvoir à V. PARABOSCHI, JM. CLERFAYT >pouvoir à Ch. MATHON, N. ROUBAUD >pouvoir K. UDRY

**Absents excusés sans pouvoir :** G. CHATEAU

**Secrétaire de séance :** V. Ducourau

Monsieur Antoine TRICOIT, adjoint délégué à l'enfance et jeunesse, propose un nouveau Projet Educatif Global (cf. annexe) pour la période 2022-2026, transmettant la volonté politique vis à vis de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse capinghemmoise.

Ce projet fait l'objet de groupes de travail réunissant les différents acteurs éducatifs concernés.

Vu l'avis favorable du comité de pilotage de conception et suivi de projet,

Vu l'avis favorable de la commission « scolaire, périscolaire et extrascolaire »,

Le Conseil Municipal, après délibération :

VALIDE le Projet Educatif Global (PEG), faisant office également de Projet Educatif Territorial (PEdT) pour une application dès le 01 septembre 2022 jusqu'au 31 août 2026.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,  
Maire de CAPINGHEM



*(Handwritten signature)*

# Projet Éducatif Global

## PILIER 1 : Favoriser la réussite du parcours éducatif

### Axe 1 : Développer la curiosité et le plaisir d'apprendre

« Dans la course effrénée que vivent nos enfants aujourd'hui, fascinés par la vie en trompe l'oeil et en temps réel, la découverte du plaisir d'apprendre reste l'acte fondateur de toute éducation ».

Philippe MERIEU

#### QUOI :

A travers des activités développées dans les cadres scolaires, périscolaires et extrascolaires, nous souhaitons permettre aux enfants de développer leurs compétences, leurs savoirs et leurs potentiels propres.

#### COMMENT :

Dans le temps scolaire :

- actions éducatives organisées en collaboration avec les équipes enseignantes

Dans le cadre d'activités périscolaires :

- complémentarité entre les différents projets éducatifs (activités de loisirs favorisant l'apprentissage)

Dans le cadre extrascolaire :

- activités proposées par les équipements municipaux et les associations

#### EXISTANT :

De nombreuses actions sont conçues et proposées pour et avec les équipes enseignantes, les associations et les services municipaux :

- accompagnement de projets soutenus par les équipes enseignantes
- activités de découverte et d'ouverture culturelle aux différentes tranches d'âge (3-12 ans)

#### PISTES A DÉVELOPPER :

- Transformation des études dirigées vers des activités plus variées (informatique, anglais, découverte du monde extérieur, sport)
- La mise en place d'un programme d'activités adaptées au moment de la pause méridienne
- Le renforcement des liens entre les projets éducatifs (scolaires, loisirs...)
- la création d'une ludothèque sur la durée du mandat

## **Axe 2 : Accompagner la formation et la découverte des métiers et du monde professionnel**

« *L'emploi qu'un homme finit par obtenir est rarement celui pour lequel il se croyait préparé et dans lequel il pensait pouvoir être utile* ». Marguerite YOURCENAR

### **QUOI :**

Nous souhaitons soutenir les actions d'accompagnement à la scolarité et celles qui favorisent la découverte des formations professionnelles et des métiers présents sur le territoire.

### **COMMENT :**

Dans le cadre scolaire ou périscolaire :

- développement d'actions d'accompagnement éducatif, l'organisation de manifestations de découverte des métiers et le suivi de jeunes en stage.

Dans le cadre professionnel :

- accueil de stagiaires, d'apprentis, de services civiques, ou encore la mise en œuvre d'événements locaux

### **EXISTANT :**

Accompagnement éducatif : étude, APC

Découverte des métiers : Stages de collèges et lycées en relation avec différents employeurs (services municipaux, artisans, entreprises...), services civiques

### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- La création d'un salon de l'emploi et des métiers une fois par an en relation avec la mission locale
- La création d'activités périscolaires visant à la découverte des métiers de proximité
- Multiplier les actions auprès des restaurateurs lors de la semaine du goût

## **PILIER 2 : Encourager l'épanouissement au travers d'activités variées**

### **Axe 3 : Permettre un accueil adapté pour chaque enfant favorisant le bien-être, l'épanouissement et les conditions de réussite éducative**

« L'élève n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume ». MONTAIGNE

#### **QUOI :**

Nous souhaitons permettre à chaque enfant et chaque jeune de bénéficier de conditions matérielles, d'encadrement et d'accessibilité optimales au sein des différents équipements et structures.

#### **COMMENT :**

Ces activités se réalisent :

- à travers l'entretien et la gestion des locaux municipaux fréquentés par les enfants et les jeunes dans le cadre scolaire et des loisirs
- grâce à l'accessibilité de tous les enfants aux structures et équipements
- par la conception d'espaces pensés et animés par les publics concernés (petite enfance, adolescents, jeunes...) et encadrés par du personnel diplômé, formé
- par l'équilibre entre le bourg et Humanité

#### **EXISTANT :**

- Modernisation des bâtiments scolaires publics (souci de développement durable, gain d'économie d'énergie et recherche de bien-être de ses usagers (ventilation double flux, panneaux led lumière chaude)
- Mise à disposition d'outils de la nouvelle technologie (équipements informatiques : TNI, tablettes...)
- Prêt de locaux aux associations afin d'y développer des activités de loisirs

#### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- L'incitation aux transports doux
- La création d'un parking à vélos sécurisé aux abords de l'école
- La création d'un espace ados
- La création d'un city-parc courant 2022

#### **Axe 4 : Permettre l'expression des potentiels de chacun**

« Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur des tes hommes et femmes le désir de la mer ». Antoine DE SAINT EXUPERY

#### **QUOI :**

Nous souhaitons permettre à chaque enfant et chaque jeune d'acquérir la capacité à s'exprimer, révéler ses talents et bénéficier d'une réelle reconnaissance de tous les habitants.

#### **COMMENT :**

Ces activités se réalisent dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire :

- par le soutien aux démarches favorisant la découverte d'activités artistiques, sportives... et la pratique de formes d'expression diverses
- par la valorisation des réussites et des succès de chacun

#### **EXISTANT :**

De nombreuses activités d'expression (écrit, oral, corporel...) sont :

- portées par l'école, les associations ou la municipalité
- sous des formes diverses et complémentaires (expression artistique et culturelle, sports...)

Un soin est apporté à la reconnaissance des réussites des jeunes capinghemmois :

- récompenses aux CM2 et aux jeunes bacheliers

#### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- la nécessité de permettre aux enfants, aux jeunes et à leurs familles de mieux connaître les activités existantes à travers une communication adaptée (affichage, flyers, réseaux sociaux...)
- la nécessité pour les acteurs éducatifs de construire des actions en complémentarité
- la mise en place d'une réunion de fin d'année en juin avec l'ensemble des acteurs éducatifs
- améliorer la prise en compte des temps de l'enfant

## **PILIER 3 : Inciter à l'engagement citoyen**

### **Axe 5 : Soutenir l'apprentissage de la citoyenneté active et de l'éducation à la mobilité**

« Dis-moi et j'oublie. Montre-moi et je me souviens. Implique moi et je comprends ». Proverbe chinois

#### **QUOI :**

Nous souhaitons permettre à chaque enfant et chaque jeune de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure et d'avoir la possibilité d'influer sur lui.

#### **COMMENT :**

Ces activités se réalisent :

- Par l'accompagnement et le soutien des initiatives portées par les jeunes à Capinghem, en France ou à l'étranger
- Par la présence active des enfants aux événements organisés par la ville
- Par un sentiment de bien-vivre dans les différents espaces de vie des enfants et des jeunes

#### **EXISTANT :**

Dans le cadre scolaire :

- Actions d'ouverture au monde et à la vie collective (sorties, classes de découverte)

Dans le cadre d'activités municipales :

- Implication dans le Conseil Municipal des Enfants
- présence active des enfants dans le cadre des cérémonies de commémorations

Dans le cadre associatif :

- Ouverture du jeune sur le monde à l'international ou à côté de chez lui

#### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- Étudier la possibilité de créer des rencontres entre jeunes et moins jeunes par le biais d'un jumelage
- Former les jeunes aux gestes de premiers secours
- Intégrer la présence des élus aux CME dans les conseils d'école
- Inciter et développer des défis citoyens
- Elargir le CME aux 13-17 ans en le transformant en CMJ

## **Axe 6 : Veiller à préserver la mixité sociale**

« Un monde digne des enfants est un monde où tous les enfants sont assurés d'un bon départ dans la vie. » Déclaration de l'ONU (mai 2022)

### **QUOI :**

Nous souhaitons donner la possibilité à tous les enfants et jeunes de bénéficier des mêmes droits afin de se rencontrer et, ainsi, mieux se (re)connaître.

### **COMMENT :**

Ces activités se réalisent :

- Par l'animation d'espaces et d'activités diverses ouvertes et accessibles à tous
- Par la valorisation des initiatives
- Par la mise en place d'actions intergénérationnelles

### **EXISTANT :**

Dans le cadre scolaire :

- actions de solidarité
- actions éducatives permettant aux enfants de s'épanouir (classes de découverte)
- rencontres intergénérationnelles

Les activités municipales (péri-extrascolaires, repas) :

- politique tarifaire incitative qui s'est fixée comme priorité l'accès aux enfants
- accompagnement social des familles et des jeunes en difficulté

Les associations :

- possibilités de rencontres entre jeunes issus de milieux divers

### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- l'intérêt de concevoir un espace spécifique aux adolescents impliqués de la conception jusqu'à l'organisation des projets sous la responsabilité d'animateurs diplômés
- la valorisation des initiatives citoyennes à travers les supports de communication municipaux
- la création d'actions intergénérationnelles favorisant des échanges réguliers entre les enfants et seniors

## **PILIER 4 : Construire la concertation pour une éducation partagée**

### **Axe 7 : Faciliter la place des parents dans le parcours éducatif**

« *En naissant, un enfant transforme deux adultes en parents. On peut dire ainsi que c'est l'enfant qui fait les parents.* » Françoise DOLTO

#### **QUOI :**

Nous souhaitons renforcer le rôle des parents – premiers éducateurs de leurs enfants – en favorisant un meilleur suivi du parcours éducatif et intégrant les familles dans le débat éducatif.

#### **COMMENT :**

Ces activités se réalisent :

- Par le développement d'actions visant à renforcer les parents dans leurs rôles éducatifs
- par la communication entre parents, professionnels de la petite enfance, enseignants, animateurs...
- par le développement des supports de communication à destination des familles, des parents et futurs parents

#### **EXISTANT :**

Des associations favorisent les échanges entre parents et les occasions d'aborder différentes thématiques éducatives :

- rencontres entre parents et entre parents-enfants dans le cadre de leurs activités
- des temps plus informels

Dans le cadre scolaire, l'implication des parents dans la vie de l'école prend de multiples formes :

- participation au conseil d'école
- activités proposées par l'APEIC

Dans le cadre périscolaire/extrascolaire :

- possibilité d'échanger avec les animateurs sur des questions éducatives
- Communication par le biais du blog, mail ou téléphone

#### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- la nécessité de favoriser les échanges entre animateurs et parents à travers une présentations des actions développées
- la participation des enfants dans des projets menés par la commune (ex : visite de chantier, CAUE)
- l'intérêt de favoriser des temps de rencontre entre les parents et les autres acteurs éducatifs

## **Axe 8 : Renforcer la coopération et la cohérence entre les acteurs éducatifs**

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. » Proverbe africain

### **QUOI :**

La prise en compte de l'enfant et du jeune dans sa globalité nécessite du dialogue, de la concertation entre l'ensemble des acteurs éducatifs. Cette mise en commun est un préalable incontournable à une politique éducative cohérente et qualitative.

### **COMMENT :**

Ces activités se réalisent avec l'ensemble des acteurs éducatifs scolaires, périscolaires et extrascolaires, familiaux :

- Par un travail de cohérence entre les actions scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Par le repérage et l'accompagnement de projets éducatifs portés par les associations, établissement scolaire
- Par la nécessité de faire culture commune

### **EXISTANT :**

Des temps de rencontre :

- Plusieurs fois par an entre les services municipaux et la direction de l'école
- des espaces de partage et d'échanges (conseils d'école, réunions associatives...)

### **PISTES A DÉVELOPPER :**

- la nécessité de développer une culture de réseaux entre acteurs éducatifs (mise en place et animation de groupes de travail thématiques afin d'échanger, de mieux se connaître et de construire ensemble des activités à fort potentiel éducatif)
- des activités périscolaires supervisées par un responsable chargé d'établir et de suivre les liens entre les projets scolaires et de loisirs
- l'importance de renforcer les connexions entre les différents projets (école, périscolaire, extrascolaire, associatif...)
- Mettre à disposition un livre de suggestions positives au sein de l'espace d'accueil